

ZONES VULNÉRABLES ET CAPTAGES PRIORITAIRES

DONNÉES : MARS 2026



En savoir plus

Zone vulnérable *

Etat d'avancement des plans d'actions**
des captages prioritaires*** :

- Plan d'action validé
- Elaboration du plan d'action en cours
- Elaboration du plan d'action non entamée

* Zone vulnérable: territoire identifié comme vulnérable aux pollutions aux nitrates d'origine agricole, et sur lesquels des mesures s'appliquent afin de protéger la qualité des milieux aquatiques.

** Plan d'action : mesures visant à restaurer la qualité des eaux de manière pérenne.

*** Captage prioritaire : captage d'eau potable devant faire l'objet de programmes d'actions pour restaurer la qualité des eaux brutes polluées par les nitrates.

